

Montréal, le 28 juillet 2025

PAR COURRIEL ÉLECTRONIQUE

Monsieur Alain Deguire

Président du comité national des usagers

Objet : Échéancier proposé pour la création des comités des usagers d'établissement - CUÉ et la consultation sur le processus électoral pour la mise sur pied des CUÉ.

Monsieur le président,

Depuis maintenant deux ans, le RPCU participe activement et de façon constructive aux discussions entourant le projet de loi 15, puis la Loi sur la gouvernance du système de santé et des services sociaux (LGSSS). Notre organisation s'est donné pour mandat d'informer et d'outiller ses membres, notamment sur les dispositions liées aux comités des usagers et de résidents. Nous tenons à vous souligner que la volonté du ministre, M. Christian Dubé et des parlementaires dans ce processus est de reconnaître la voix des usagers pour l'amélioration des services et la défense des droits, et ce dans un esprit de collaboration et de partenariat.

Pour nos membres, la mise en place du Comité national des usagers (CNU) constitue une avancée majeure. Nous avons mené des travaux importants avec eux afin de les préparer à la création des comités des usagers d'établissement, en mettant particulièrement l'accent sur les articles 181 et 182. Des documents ont été produits à cet égard et la consultation démocratique des comités continue pour la préparation du congrès 2025.

Sachant les responsabilités du CNU, conformément aux articles 181 et 182, nous réitérons que cette étape est déterminante et névralgique pour l'avenir des CUÉ. Nous vous signalons notre grand inconfort sur la forme et le processus de cette consultation.

Or, à la lecture de l'échéancier transmis le 14 juillet dernier ainsi que la consultation sur le processus électoral du 24 juillet 2025, nous constatons avec étonnement, qu'aucune consultation des partenaires n'y figure ainsi qu'aucune consultation de l'ensemble des comités des usagers et de résidents de toutes les régions et toutes les missions. À titre d'exemple, le RPCU a rejoint plus de deux cents personnes pour la préparation du document "*Reflexions au regard de l'organisation territoriale des CU/CR dans le cadre de la mise en œuvre de la LGSSS - mars 2025*".

De plus, l'absence d'invitation formelle des partenaires nationaux et la vision sélective des membres constituent en soi un manque de transparence et de reconnaissance des comités, de leurs membres et de leurs représentants.

Nous sommes consternés de voir que cette consultation "sélective" se déroule en période estivale. Nous avons émis le souhait que cette consultation se fasse pour l'ensemble cet automne, afin de vous donner l'opportunité de rallier l'ensemble des comités et ainsi développer une compréhension commune des rôles et fonctions des CU/CR.

Le RPCU formule donc une demande officielle pour être consulté dans les plus brefs délais et que l'ensemble des comités soient entendus dans ce processus, afin de garantir la légitimité, la représentativité et la cohérence des orientations à venir, tel que prévu à la LGSSS.

Nous sommes disponibles pour contribuer activement à toute démarche visant à bonifier les travaux du Comité national et nous réitérons notre collaboration à cet égard.

Dans l'attente de votre retour, veuillez recevoir, Monsieur le Président, nos salutations distinguées.



Sylvie Tremblay
Directrice générale du RPCU

c. c.

- Christian Dubé, ministre de la Santé et des services sociaux
- Daniel Paré, Sous ministre de la Santé et des services sociaux
- Geneviève Biron, présidente et cheffe de la direction, Santé Québec
- Christiane Germain, Présidente du conseil d'administration, Santé Québec
- Direction des affaires corporatives, Santé Québec
- Membres du CNU
- Alliance des patients pour la santé – APS
- Conseil de la protection des malades – CPM